



MAIRIE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

**AUTORISATION DE TRAVAUX SUR UN ERP AU TITRE DE LA
SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE
Délivré par Le Maire au nom de l'ETAT**

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		
Référence du dossier : AT08405424F0032		
Demande du : Date de demande de pièces : Dossier complet depuis le :	08/10/2024 - affichée en Mairie le : 14/10/2024 22/10/2024 21/11/2024	
Par :	ASSOCIATION LE VILLAGE, représentée par M. DELAHAYE Vincent	Catégorie ERP : 5ème Type : L
Demeurant à :	2025 Route d'Avignon 84300 CAVAILLON	
Pour des travaux de :	Transformation d'une habitation individuelle en RDC en un établissement d'accueil de jour.	
Sur un terrain sis :	270 Avenue de L'Egalite 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE - Cadastéré : CL-0402	

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

Vu la demande d'autorisation susvisée,
Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.111-8 et suivants,
Vu l'avis favorable tacite de la Sous-commission départementale d'accessibilité,
Vu la fiche PE002 émise par le SDIS 84 portant sur des établissements de 5^{ème} catégorie sans locaux à sommeil.

ARRETE

ARTICLE 1 : les travaux d'aménagement sur l'établissement susvisé sont autorisés.

ARTICLE 2 : Ils sont cependant assortis des prescriptions suivantes :

DISPOSITIONS SECURITE INCENDIE :

Les prescriptions mentionnées dans la fiche du SDIS 84 (annexée au présent arrêté) doivent être obligatoirement respectées.

L'ISLE SUR LA SORGUE, le
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,

- 4 FEV. 2025



Denis SERRE.

INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision considérée. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (*l'absence de réponse au terme de quatre mois vaut rejet implicite*)